

Proposer des parcours Pix aux parents : le rôle des acteurs du déploiement



En contact régulier avec les parents, ils sont à même d'identifier des besoins d'accompagnement et d'orienter les parents vers les bonnes solutions pour eux !

Acteurs d'orientation

- Établissement scolaire
- Structures et acteurs de proximité fréquentés par les familles (CAF, CCAS, professionnels de santé, associations de parents...)

Ils identifient et **orientent** les parents selon leurs besoins :

- Vers des **parcours Pix accessibles** sans création de compte et sur smartphone, pour sensibiliser les parents sur des thèmes de la parentalité numérique sur pix.fr/parents
- Vers les **acteurs du territoire** qui mettent en place des actions sur la parentalité numérique



Acteurs d'accompagnement



- Médiateur numérique

Il **accompagne** les parents dans le cadre d'ateliers, avec les parcours Pix pour la Parentalité numérique mis à sa disposition dans son espace **Pix Orga**.

Acteurs coordinateurs

- Collectivité territoriale, entité coordinatrice...

Dans le cadre du dispositif Territoires Numériques Éducatifs (TNE), une structure a été désignée par département pour porter l'**animation territoriale des actions dédiées à la parentalité numérique**.

En savoir plus : <https://tne.trousseaprojets.fr/mon-departement>